

INTERVENTION ENREGISTREE, CONFERENCE ANNUELLE
DE « LEADERS POUR LA PAIX » (11 mai 2021)

Monsieur le Président, cher Jean-Pierre Raffarin,

Madame la Directrice générale,

Mesdames et messieurs,

Je suis très heureux d'intervenir à la conférence annuelle des « Leaders pour la paix ». Je me souviens de nos échanges, il y a maintenant quelques années. Vous m'aviez invité à partager, en guise d'ouverture, mes réflexions sur le multilatéralisme et la paix en cette année 2021. Ce sujet, particulièrement prégnant en cette année précisément, car elle est marquée à la fois par la perspective de sortie de la pandémie – qui nous oblige à penser ce fameux « monde d'après » – et le retour en force des Etats-Unis dans les enceintes multilatérales, qui nous encourage à retrouver le chemin d'un multilatéralisme efficace, compatible avec les rapports de force du 21^e siècle.

Votre rapport de 2019 sur le sujet dressait bien le constat d'un ordre multilatéral fragilisé, contesté, affaibli. Au fond, trois questions se posent à nous face à ce constat :

La première, devons-nous chercher à revenir au « monde d'avant », en actionnant en quelque sorte la marche arrière ? Ou assumer d'engager la transition, qui par nature est incertaine, peut-être plus périlleuse, vers un nouveau multilatéralisme, repensé dans ce nouveau rapport de force, et les apprentissages de la crise ?

Certains font mine de penser que la crise que nous traversons n'est qu'une parenthèse. Comme si le vaccin permettait de retrouver le statu quo ante. Ce serait à mes yeux une erreur historique. Je crois profondément que nous arrivons à la fin d'un cycle. Nous savons maintenant à quel point nos trajectoires de croissance du tournant du millénaire nous menaient dans une impasse : elles étaient génératrices d'inégalités pleinement explosives au sein même de nos sociétés ; elles consommaient le capital naturel de la planète ; et elles en quelque sorte

exaltaient les tensions géopolitiques déjà existantes. De la Californie au Sahel en passant par les îles du Pacifique, nous en subissons absolument tous les conséquences aujourd'hui, et ces conséquences sont encore plus dommageables pour les Etats les plus vulnérables, pour les sociétés les plus fragiles, pour les pays d'ores et déjà les plus pauvres.

Il nous revient donc de définir, façonner, le cycle suivant. Notre réponse en France, notre réponse collective en Europe, consiste à mettre à profit cet ultime coup de semonce pour réorienter résolument notre trajectoire de développement. J'en suis convaincu, ce qu'on a longtemps appelé le « consensus de Washington » est mort et enterré. Le 11 novembre dernier nous avons tenté de faire émerger ce « consensus de Paris », au fond ce nouveau consensus universel, à l'occasion du Forum de Paris pour la Paix, porteur d'une transition vers de nouveaux modèles économiques, sociaux, démocratiques. Nous devons continuer à le façonner, à le consolider ; et vos réflexions à cet égard nous permettront d'avancer.

La seconde grande question est à mes yeux : que voulons-nous faire des « communs » tels que le climat, la santé, la biodiversité, l'internet ? La fin du siècle précédent nous avait permis de définir un agenda commun, de penser ces biens communs de l'humanité, avec il faut bien le dire des réalisations qui demeuraient tâtonnantes, bien souvent incertaines, des prises de conscience qui ne datent que de quelques années. Je pense en particulier à la lutte contre le terrorisme, contre les contenus haineux en ligne et sur les réseaux sociaux. Mais ces biens communs sont en effet une composante aujourd'hui essentielle de ce nouveau multilatéralisme. Les préserver ensemble au bénéfice de tous, ou se résigner à les voir s'éroder sous l'effet de la captation, de la surconsommation ou de la prédation ?

J'ai porté, depuis le début de la pandémie, la vision de la lutte contre la Covid-19 comme « bien public mondial ». Cette vision, qui n'allait pas de soi, s'est matérialisée par la création de l'accélérateur ACT-A, qui permet de mettre à disposition des pays les plus pauvres des diagnostics,

des traitements, des vaccins, de renforcer les capacités de leurs systèmes de santé à lutter contre la pandémie. Nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli, mais nous devons aller beaucoup plus loin et nous le savons : en partageant le mois dernier des premières doses de vaccins avec l'Afrique pour la vaccination du personnel soignant, la France a initié ce qui sera, j'en suis absolument convaincu, un vaste mouvement de solidarité contre la Covid-19. J'ai appelé mes partenaires du G7 à le rejoindre sans plus tarder. Et nous savons ce qui nous attend, en G7 comme en G20 : une réponse profonde en matière sanitaire pour tirer toutes les leçons de cette crise et réussir à vaincre cette pandémie qui ne sera gagnée que si nous livrons ce combat de manière coopérative et universelle.

Au-delà de cette réponse de court terme, où se joue la confiance dans le système multilatéral, nous devons réformer l'architecture internationale de la santé pour renforcer notre outil de sécurité collective contre les pandémies. La réussite dépendra de notre capacité d'assurer en quelque sorte la « paix sanitaire » – c'est-à-dire à préserver la coopération internationale en santé de la montée des rivalités géopolitiques. Et c'est possible : il y a 40 ans, en pleine guerre froide, l'humanité triomphait de la variole, grâce à une collaboration entre chercheurs et médecins du monde entier, y compris russes, chinois et américains. C'est cet agenda sanitaire qui est devant nous aujourd'hui.

Il en va de même pour l'environnement : si la lutte contre le changement climatique ou contre l'effondrement de la biodiversité devenaient otages de la montée des rivalités entre grandes puissances, nous serions alors certains, là-aussi, de construire nos propres impasses, nos propres échecs d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes sur ce chemin de crête, faute d'avoir agi plus tôt, il faut bien le dire. Mais il y a des raisons d'être raisonnablement optimistes : nous avons su, avec nos partenaires européens, africains, chinois aussi, préserver le multilatéralisme climatique et les Accords de Paris durant quatre ans, malgré la sortie des Etats-Unis qui portait le risque alors, de leur délitement. Les coalitions d'acteurs des sommets « one planet », qui rassemblaient Etats, entreprises, collectivités, fondations organisations de la société

civile... nous ont permis d'avancer dans la transformation en profondeur de nos économies avec des résultats concrets.

Le sommet pour le climat accueilli par Joe Biden le mois dernier, pour lequel l'ensemble des leaders du G20 ont répondu présent, a montré que la préservation de l'environnement peut constituer un combat partagé, et a marqué surtout le retour des Etats-Unis d'Amérique, qui marque leur rattrapage. Il est maintenant urgent d'accélérer la transition, et d'accroître l'ambition : Glasgow en novembre prochain doit en quelque sorte être le Bretton Woods du 21e siècle : la COP26 doit nous permettre de dessiner l'organisation des systèmes productifs du « monde d'après », avec le nouvel étalon-or – celui de la neutralité climatique.

L'Union européenne est en pointe sur ce sujet. Nous avons pris les engagements les plus forts, les plus radicaux, nous aurons apporté des innovations profondes, et la présidence française s'y engagera pleinement, comme le mécanisme d'inclusion carbone. Nous n'avons pas à rougir, au contraire, nous devons continuer de tirer la géopolitique internationale climatique et de biodiversité, en continuant à nos côtés d'engager la Chine et les Etats-Unis d'Amérique.

Enfin, l'espace digital est aussi un bien commun, qui doit faciliter la communication entre les individus, les cultures, les peuples et les nations. Il doit être accessible à tous et régi par les principes de la souveraineté démocratique. Pour cela il doit être gouverné, régulé, et non capté, piraté, instrumentalisé. Le temps est venu de poser ensemble les principes fondamentaux de l'espace global de l'information et de la communication afin de préserver un Internet unique, ouvert et de confiance. Je porterai au sein du G7 et du G20 des propositions concrètes pour assurer un « ordre public du numérique ». Et nous avons là aussi, depuis 2017, fortement agi en la matière. Dès l'été 2017, avec Theresa May pour lutter contre le terrorisme en ligne. Puis lors de l'Appel de Christchurch, ici-même à Paris, en mai 2019, qui a permis des réalisations concrètes, des avancées européennes votées il y a quelques semaines notre parlement, et des progrès qui se traduiront dans le sommet du 14 et 15 mai prochain.

Troisièmement, cet agenda de protection des biens publics mondiaux, essentiel à la paix, pose une question de méthode. Dans la course contre la montre, nous ne pouvons pas attendre l'unanimité parfaite pour agir. Nous ne devons jamais exclure personne, a priori, mais l'approche doit être celle qui nous a guidés en Europe et qui doit encore nous guider davantage : qu'aucun État membre ne puisse être contraint d'aller plus loin qu'il ne peut et ne veut, mais que celui qui ne veut pas continuer d'avancer ne puisse pas non plus empêcher les autres de le faire. En quelque sorte, il faut toujours permettre à une avant-garde de l'ambition d'agir.

Croire au multilatéralisme, ce n'est pas défendre le statu quo. Ce n'est pas non plus attendre l'unanimité pour avancer. C'est agir, concrètement, pour la mise en œuvre des principes qui fondent l'ordre multilatéral. C'est travailler à la réforme et à la modernisation des organisations internationales pour les rendre plus efficaces dans leur capacité à apporter des résultats tangibles pour les citoyens, à commencer par les plus vulnérables. C'est porter des initiatives innovantes dans les secteurs où la gouvernance internationale est encore insuffisante, comme le numérique. C'est veiller à associer les partenaires de la société civile à la recherche des solutions. Je souhaiterais au fond, substituer au multilatéralisme des mots un « multilatéralisme des actes ». Je crois très profondément à cette méthode. Et pour cela, il nous faut laisser ces avant-gardes de l'ambition agir, et il nous faut aussi resynchroniser nos agendas, remettre en cohérence nos agendas. Cette avant-garde de l'ambition elle est possible en matière climatique ou en matière sociale, mais elle ne tient pas si nous continuons d'avoir un agenda commercial qui fait fi de la dimension sociale ou environnementale. Comment demander aux européens d'avancer sur une ambition climatique si le jour d'après les mêmes européens vont passer des accords commerciaux avec des régions qui ne les respectent pas. Le multilatéralisme est aussi enfant de la cohérence, pour qu'il soit accepté par nos peuples. Et donc le commercial, l'économique, le financier, le social, l'environnemental

doivent marcher de pair dans une resynchronisation des agendas, dans une cohérence retrouvée.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, comme toutes les crises de grande ampleur, celle provoquée par la pandémie de Covid-19 est porteuse d'une opportunité. Elle nous oblige à mettre à jour le logiciel même de l'action collective internationale, dans tous les domaines où celle-ci est requise pour répondre aux défis globaux. C'est dans ce sens que seront orientés cette année les travaux du Forum de Paris sur la Paix, qui tiendra sa quatrième session en novembre prochain. Il a été d'ailleurs conçu comme un laboratoire pour faire émerger des solutions innovantes, concrètes, sur les grands sujets de la gouvernance mondiale. J'aurai à cette occasion plaisir à retrouver tous ceux qui œuvrent à ce que vous appelez la « planétisation », cher Jean-Pierre Raffarin – cette priorité donnée à la protection de la Planète, condition essentielle de la préservation de la paix mondiale.

Alors merci pour vos travaux, votre engagement, et il me tarde de vous retrouver physiquement et de pouvoir à nouveau vous accueillir ici même à l'Elysée. Je vous remercie.